



## ÉVOLUER ET S'ADAPTER

Au cours des dernières décennies, le monde de l'ergothérapie a évolué de façon significative. L'ergothérapie est passée d'une vision pratique et analytique à une vision plus réflexive et holistique. Il est intéressant d'illustrer ces constats en examinant la situation en Belgique. À ce propos, l'enquête « État des lieux de l'ergothérapie en Belgique » (Steinberg, 2011), réalisée auprès de 2 998 ergothérapeutes francophones, a permis de ressortir la diversification et l'éloignement des pratiques actuelles par rapport à l'arrêté royal belge de 1996 établissant les actes des ergothérapeutes.

En Belgique, la formation en ergothérapie s'est transformée également. Ainsi, l'enseignement des compétences techniques tend à disparaître pour être remplacé par des activités significatives répondant mieux au processus de l'ergothérapie, tel qu'il est conçu maintenant. L'introduction de l'*Evidence Based Practice* ou encore de la pratique basée sur les preuves scientifiques (ou données probantes) a révolutionné les cours sur la recherche. Malgré des efforts des professeurs en ergothérapie, cette orientation scientifique n'est pas encore totalement mise en œuvre dans le cursus de la formation initiale des ergothérapeutes belges. Il faut préciser, pour bien comprendre le contexte, que l'absence d'un master francophone en ergothérapie représente un frein au développement de ces connaissances dans la formation initiale. Toutefois, il ne faut pas se tromper, c'est à tous les niveaux et dans tous les secteurs que les ergothérapeutes doivent défendre et promouvoir leurs actes sur la base de données probantes. Par conséquent, il est essentiel d'offrir, dès la formation initiale, une initiation à la recherche. Cette sensibilisation doit transparaître à tous les niveaux de la formation en ergothérapie, que ce soit en classe ou en milieu clinique.

Plusieurs constatations confirment le bien-fondé de cette recommandation. Il suffit de prendre conscience des avancées dans le domaine de la santé, au plan des techniques médicales et paramédicales et donc de l'ergothérapie. Par ailleurs, l'augmentation et la diversification des types d'offres de soins suscitent le besoin et la demande auprès de la population d'offrir des soins de haute qualité. L'augmentation de l'espérance de vie, phénomène mondial, est également un facteur influençant les

La **Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie** est publiée par CARAFE, la Communauté pour l'Avancement de la Recherche Appliquée Francophone en Ergothérapie

doi:10.13096/rfre.v1n1.40

ISSN: 2297-0533. URL: <http://www.rfre.org>



besoins de soins qui à l'avenir ne pourront aller que croissants. Cette situation contribue inéluctablement à l'augmentation des coûts de la santé pour la société. En contrepartie, les textes de loi, au même titre que le secteur actuel des soins de santé, exigent de plus en plus des ergothérapeutes qu'ils démontrent l'efficacité de leurs pratiques. L'initiative de la *RFRE*, qui veut offrir la possibilité d'accéder aisément aux nouvelles connaissances en ergothérapie, s'avère être une contribution judicieuse pour répondre à cette exigence. Dans cette perspective, ce deuxième numéro de la revue fait la part belle aux questions de mobilité. Nul doute que ces articles donneront des idées et des pistes nouvelles pour la recherche et pour la pratique clinique. Car même si des connaissances existent dans la littérature anglophone, elles sont difficilement accessibles, dans leurs nuances, aux ergothérapeutes francophones.

La recherche en ergothérapie demeure un moyen probant pour optimiser les pratiques actuelles et démontrer l'utilité de nos actes. Toutefois, la recherche demande un investissement conséquent à tout individu qui désire se lancer dans cette aventure. Et force est de constater qu'au-delà de la motivation et de la bonne volonté... eh bien, certaines caractéristiques indispensables à cet exercice, comme la rigueur ou la méthodologie, ne peuvent être maîtrisées sans formation. Ces éléments de réflexion mettent en évidence la nécessité d'offrir au plus tôt une introduction à la recherche, dans la formation initiale des ergothérapeutes. Il importe d'outiller les futurs professionnels pour leur permettre d'accéder aux dernières connaissances, avancées, évaluations, approches qui leur permettront d'accompagner le patient-client vers le mieux-être auquel il a droit.

Il est évident que les trois années de la formation initiale ne sont pas extensibles à l'infini et qu'il faudra limiter les ambitions. Mais il est nécessaire de faire comprendre aux ergothérapeutes en devenir que leur pratique devra suivre une démarche qui – si elle est empreinte de leur expertise, centrée sur la personne, appliquée rigoureusement et adaptée au contexte – pourrait se nommer « l'Ergothérapie *Evidence-Based* ».

Marc-Eric Guisset et Anne Ledoux (Belgique)

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Steinberg, P. (2011). *Étude prospective en vue de l'agrément des ergothérapeutes comme professionnels des soins de santé. Rapport II. Résultats de l'enquête auprès des ergothérapeutes*. Bruxelles: Service Public Fédéral. Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement. Direction générale Soins de Santé primaires et Gestion de crise. Coordination stratégique des professions de santé.